

SOCIÉTÉS ET CULTURES URBAINES (XI-XIII siècle)

CONSIGNE : Le cours est rédigé. Après la lecture de chaque paragraphe, indiquez en guise de titre (dans le cadre vierge) une question adaptée (le paragraphe est la réponse). Illustrez les paragraphes par des informations ou des idées extraites à partir des études de cas du manuel

I/ L’AFFIRMATION DU MONDE URBAIN EN EUROPE

▶	
---	--

Après la chute de l’Empire romain d’Occident, les villes avaient connu une période de déclin. Leur rôle politique s’était effacé. Mais à partir de l’an Mil, les villes (défin° p.144) se multiplient et s'agrandissent : leurs enceintes s'élargissent pour englober les faubourgs. Les villes d'Italie du Nord dominent la hiérarchie urbaine (Milan, Venise et Gênes : plus de 100 000 habitants à la fin du XIII). Paris concentre peut-être 200 000 habitants. La Flandre forme un autre ensemble "urbanisé" (Gand & Bruges : 50 000 hab. ?). Dès le XII^{ème} siècle émergent aussi des villes nouvelles, fondées par des seigneurs puissants (bastides du Sud Ouest de la France).

L'exemple de Paris (p150-151)

▶	
---	--

L’essor urbain est lié aux progrès et surplus agricoles de la période : les superficies cultivées augmentent (défrichements) et les rendements s'améliorent (progrès techniques). Cela favorise la croissance démographique et le commerce, donc la ville. L’urbanisation profite aussi de l'essor des universités (en 1257, à Paris, Robert de Sorbon fonde un collège qui attire des clercs de toute l’Europe) ou de sites religieux, tandis que les grands pèlerinages enrichissent les villes d’étape. Le commerce joue donc un rôle clé dans l'essor urbain : villes de foire (Troyes en Champagne), ou villes portuaires (Bruges la Hanse - 1241). Les villes s’associent et uniformisent les pratiques commerciales (lettre de change), consolidant ainsi leur expansion. Des seigneurs soutiennent l'urbanisation pour consolider leur pouvoir et leur prestige.

Le cas de Lübeck (page 146)

▶	
---	--

Au début du XI, la plupart des villes dépendaient directement de seigneurs (évêque, comte, duc, roi...) qui y prélevaient des impôts sur des personnes ou des actions (octroi : droit de passage des marchandises). Cela était parfois mal supporté, comme dans le cas de la révolte des habitants de Laon (1111-1112), pris entre les exigences du roi et celles de l'évêque. Ainsi, peu à peu, à partir du XI, des citadins obtiennent du seigneur ou du roi des « chartes de franchises » leur donnant des droits particuliers et de l'autonomie. La ville devient alors "commune", peuplée de "bourgeois" (habitants d'une ville autonome) et dirigée par des magistrats communaux (échevins dans le Nord / consuls dans le Sud) qui constituent une élite. Cette autonomie municipale se marque par des symboles (sceau) et s'inscrit dans le paysage urbain : des palais communaux apparaissent en Italie du Nord, des beffrois en Europe du Nord (Flandre). Dans ces deux régions, le pouvoir communal est fort à la fin du XIII^{ème} siècle, même si les tensions entre le peuple et les élites s'y développent (émeutes). En France, en Angleterre et en Espagne ce pouvoir citoyen décline face à la montée de la puissance monarchique.

Résumez le cas de Laon (page 142-143). Le problème du pouvoir /du contrôle de la ville se pose -t-il dans les même termes à Venise ? (page 148-149)